

## PAC : le transfert du pilier I au pilier II annoncé par le Gouvernement divise

Alors que la date butoir des arbitrages PAC 2018 était fixée par l'Union européenne au 1<sup>er</sup> août, le **ministre de l'agriculture et de l'alimentation Stéphane Travert** a annoncé le 27 juillet le transfert à hauteur de 4,2% des montants des crédits du pilier I de la PAC vers le pilier II.

Il explique répondre ainsi aux besoins identifiés au sein de la filière : sur-programmation initiale ; extension du périmètre des bénéficiaires de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) ; renforcement de la part de l'Union européenne dans les cofinancements ; montée en puissance de dispositifs comme l'assurance récolte ou la filière bio.

La France a notifié sa décision à la **Commission européenne** au 1<sup>er</sup> août 2017.

Le paiement redistributif du pilier I sera maintenu à 10% en 2018 pour les petites et moyennes exploitations, afin de répondre aux craintes exprimées par les professionnels.

### Les interventions des parties prenantes en amont

**Greenpeace**, la Fédération nationale d'agriculture biologique (**FNAB**), la **Fondation pour la nature et l'homme**, France nature environnement (**FNE**), **Agir pour l'environnement** et **WWF** réclament « un transfert maximal du 1<sup>er</sup> pilier vers le 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC », pour financer ICHN, les mesures agro-environnementales et climatiques (**MAEC**) et les aides conversion et maintien bio. Et d'expliquer : « les enveloppes allouées en début de programmation seront en effet largement insuffisantes pour honorer les engagements pris par l'Etat ».

**L'Agence bio** rappelle que l'agriculture bio représente 118 000 emplois directs en équivalent temps plein. 32 500 emplois ont été gagnés en 4 ans.

**Confédération paysanne** appelle le Gouvernement à fixer le paiement redistributif à 100 euros par hectare (50 euros actuellement) et à augmenter le transfert du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> pilier, afin de financer les mesures agro-environnementales et l'ICHN. La fédération justifie : « en l'état actuel, il manque 800 millions d'euros pour financer cette indemnité ».

Les présidents des syndicats de producteurs de grandes cultures, Philippe Pinta (Association générale des producteurs de blé **AGPB**), Daniel Peyraube (Association Générale des Producteurs de Maïs **AGPM**), Éric Lainé (Confédération Générale des planteurs de Betteraves **CGB**) et Arnaud Rousseau (Association Générale des Producteurs d'Oléagineux **FOP**) ont rencontré Stéphane Travert, réclamant : le maintien du taux de paiement redistributif à 10% ; la non augmentation du taux de transfert du 1<sup>er</sup> pilier vers le second ; la mise en place d'une politique de gestion des risques ; davantage d'efforts en faveur de l'innovation et la recherche ; le maintien des engagements d'Etat en faveur des énergies renouvelables de première génération.

### Les réactions à la décision du Gouvernement

**Le réseau des chambres d'agriculture** reconnaît qu'il s'agit d'un « héritage lourd laissé à l'actuel Gouvernement », mais dénonce une décision « incompréhensible » (« les

**Lisa Fraser**

Consultante senior en veille réglementaire et politique  
t : 01 55 62 68 65 | e : [lisa.fraser@dodsgroup.eu](mailto:lisa.fraser@dodsgroup.eu)

*instructions des dossiers d'aides des trois dernières campagnes n'étant pas terminées, l'estimation des besoins reste imprécise ») et « inacceptable » (« ce nouveau prélèvement viendrait rompre le difficile équilibre entre productions et régions obtenu suite à la dernière réforme »).*

Ils réclament un effort budgétaire de l'Etat dans la prochaine loi de finances ; un financement des dégâts liés aux prédateurs par le ministère de la Transition écologique et solidaire (non pas par prélèvement des aides du 1<sup>er</sup> pilier) et la révision des priorités des priorités du 2<sup>nd</sup> pilier par les Régions.

**Confédération paysanne** [affirme](#) que la décision lésera une majorité des paysans (« *en ne majorant pas davantage les 52 premiers hectares* ») et en n'anticipant pas les besoins de financement de l'ICHN) et la filière bio (« *en retirant ses financements à l'aide au maintien* ») et en laissant « *un trou budgétaire béant dans le financement des mesures agro-environnementales et climatiques* »).

**Jeunes agriculteurs** [critique](#) un choix « *simpliste* » : « *il est normal de vouloir honorer les engagements de paiement pour le deuxième pilier, mais on ne peut pas le faire en diminuant les versements du 1er pilier de la PAC* ». **Le président Jérémie Decercle** appelle l'Etat à respecter ses engagements vis-à-vis de tous les agriculteurs.

La Fédération nationale des producteurs de lait (**FNPL**) [estime](#) que les éleveurs laitiers contribueront pour un tiers à la ponction (près de 130 millions d'euros) et affirme : « *les éleveurs laitiers ne sont pas et ne seront pas les banquiers de ce gouvernement !* »

L'Association Générale des Producteurs d'Oléagineux (**FOP**) analyse : « *la solution de facilité est retenue, celle qui consiste à faire supporter aux producteurs, notamment à ceux des zones intermédiaires* ». **Le président Arnaud Rousseau** [réclame](#) une transparence budgétaire totale de la mise en œuvre du développement rural en France.

**AGPM MaizEurop** [qualifie](#) l'arbitrage « *d'injuste* » (« *même s'il ne peut être rendu responsable des fautes du précédent exécutif* »). **Le président Daniel Peyraube** en prend acte mais réclame des mesures fortes de soutien à la compétitivité de la filière : retour sur l'interdiction des néonicotinoïdes ; financement des ouvrages d'eau dans le cadre du plan d'investissement annoncé ; soutien à l'homologation de produits phytosanitaires à l'échelle européenne.

La Fédération nationale de l'agriculture biologique (**FNAB**) [alerte](#) quant à un transfert « *très nettement insuffisants* », pour financer à la fois les MAEC, ICHN et aides bios : « *le ministre ne prévoit aucun budget pour les aides à l'agriculture biologique dans les 3 prochaines années. Aucune nouvelle conversion biologique ne sera possible* ». **La présidente Stéphanie Pageot** y voit « *un manque criant de courage politique face à l'agro-industrie et l'agro-chimie* ».

35 organisations non gouvernementales [ont dénoncé](#) dans une tribune le sous-financement chronique de la filière : « *le ministre ne prévoit qu'un transfert minimum dont l'essentiel de l'enveloppe est de fait déjà consommé, et sans aucun fléchage spécifique prévu pour financer le développement de l'agriculture biologique dans les trois prochaines années. Il serait ahurissant que la dynamique de transition vers l'agriculture biologique soit bloquée par une irresponsabilité budgétaire et par un manque de courage politique* ». La tribune a été signée par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (**FNAB**) ; **Agir Pour l'Environnement** ; la Fondation pour la Nature et l'Homme (**FNH**) ; **Confédération Paysanne** ; **Attac** ; **Greenpeace** France ; **WWF** France ; France Nature Environnement (**FNE**) ; **Bloom** ; **Nature & Progrès** ; le réseau de l'agriculture paysanne **FADEAR** ; Réseau Action Climat France (**RAC**) ; **Miramap** ; la **Plateforme pour le Commerce Équitable** ; **RESOLIS** ; la Fédération **Artisans du Monde** ; **SOL** ; le réseau **Cocagne** ; **Eau et Rivières de Bretagne** ; l'Union nationale de l'apiculture française (**UNAF**) ; les

**Lisa Fraser**

Consultante senior en veille réglementaire et politique  
t : 01 55 62 68 65 | e : [lisa.fraser@dodsgroup.eu](mailto:lisa.fraser@dodsgroup.eu)

**Amis de la Terre** ; le Mouvement d'Agriculture **Bio-Dynamique** ; **OGM Dangers** ; **Terre de Liens** ; **WECF France** ; **ActionAid France** ; **Filière Paysanne** ; **Max Havelaar France** ; le Syndicat National d'Apiculture ; le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) ; **Génération Futures** ; **Bio Cohérence** et **Terre & Humanisme**.

**Carmen Etcheverry**, chargée de mission agriculture à **FNE**, [regrette](#) : « en refusant d'augmenter l'enveloppe des aides favorables à l'environnement, le ministre compromet la stabilité économique des agriculteurs qui ont entamé leur transition et refuse à ceux qui le souhaitent les leviers nécessaires pour changer de modèle. Le coup de frein au développement de l'agriculture biologique va à l'encontre du programme « ambition bio » et décrédibilise les engagements de l'Etat ».

**Confédération paysanne** [ajoute](#) : « il est illusoire de penser que l'on va entretenir la dynamique de l'agriculture biologique simplement en soutenant la conversion ». La fédération dénonce explicitement la pression sur les prix et les retards de versement des aides.

La décision a également soulevé des questions à l'Assemblée nationale :

**Loïc Prud'homme (La France insoumise)** [a interpellé](#) le ministre Travert : « vous n'affecterez pas aux aides à l'agriculture biologique les moyens suffisants pour les trois prochaines années ! ».

**Émilie Bonnard (Les Républicains)** [demande](#) également : « la question est de savoir si l'État doit payer ! ».

**Sophie Auconie (Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants)** [dénonce](#) : « l'audit des finances publiques, remis par la Cour des comptes au Premier ministre en juin dernier, identifie pour l'année 2017 un risque de dépassement des dépenses de 1,6 milliard d'euros pour la mission Agriculture. (...)Plusieurs centaines de millions d'euros n'auraient pas été budgétés ».

**Sandrine Le Fleur (La République en marche)** [relaie](#) : « certains acteurs jugent ce transfert insuffisant pour remplir les objectifs fixés ».

**Sophie Mette (Mouvement Démocrate et apparentés)** [ajoute](#) que l'annonce des transferts PAC a également été « mal reçue » par les céréaliers et les bénéficiaires de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels.

**Barbara Pompili (LREM)** [réclame](#) la mise en place de soutiens aux contrats alimentaires territoriaux, notamment dans la restauration collective, privée ou publique, et la mise en place de critères « bios » ou « circuits courts » dans les contrats publics.

### **Les pistes du quinquennat**

Face aux réactions suscitées, **Stéphane Travert** procédé à plusieurs annonces :

- [L'association](#) « étroite » des Conseils régionaux, « à la rentrée », pour définir les politiques en matière de financement de l'agriculture biologique
- [La demande d'un arbitrage](#) pour maintenir le crédit d'impôt au développement de l'agriculture biologique, initialement prévu pour prendre fin en 2017.
- [Le travail en cours](#), avec l'ensemble des services déconcentrés de l'État, pour définir un calendrier de versement des aides PAC en retard.

**Lisa Fraser**

Consultante senior en veille réglementaire et politique  
t : 01 55 62 68 65 | e: [lisa.fraser@dodsgroup.eu](mailto:lisa.fraser@dodsgroup.eu)

En parallèle du débat, le **Premier Ministre Edouard Philippe** [a présenté](#) en Conseil des ministres du 2 août le « *grand plan d'investissement* » promis par le candidat Macron. 50 milliards d'euros d'investissements seront mobilisés sur 5 ans, notamment pour accélérer la transition écologique de l'économie, via « *le virage vers la neutralité carbone* » et « *la stimulation de la montée en gamme des filières agricoles* ».

**Jean Pisani-Ferry** s'est vu confier la mission de préfiguration, dont les conclusions sont attendues au mois de septembre.

Les ministres concernés sélectionneront les actions « *à caractère réellement transformant* ».

Les premières d'entre elles seront inscrites de la prochaine loi de programmation des finances publiques, pour une mise en œuvre en **2018**.

**Lisa Fraser**

Consultante senior en veille réglementaire et politique  
t : 01 55 62 68 65 | e: [lisa.fraser@dodsgroup.eu](mailto:lisa.fraser@dodsgroup.eu)